

# MÉMOIRE POUR UNE POLITIQUE DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (VERSION ABRÉGÉE)

PRÉSENTÉ PAR LA  
FÉDÉRATION DES SYNDICATS  
DE L'ENSEIGNEMENT (FSE-CSQ)

J'ENSEIGNE,  
JE PRÉPARE L'AVENIR



Fédération  
des syndicats  
de l'enseignement (CSQ)



# VISER JUSTE POUR ATTEINDRE LA CIBLE

Plusieurs pistes de réflexion soumises par le ministère de l'Éducation dans le cadre de sa consultation publique soulèvent des idées intéressantes, mais elles demeurent fragmentaires. Pour la FSE-CSQ, d'autres enjeux sont déterminants pour la réussite éducative des élèves du Québec et doivent être au cœur de la réflexion. Voici ces éléments que nous considérons incontournables pour une amélioration réelle et durable de notre système.

## LES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (HDAA) ET À RISQUE

La FSE-CSQ estime que, pour favoriser la réussite éducative, un changement de perspective s'impose au chapitre des services aux élèves en difficulté. Il faut se poser la bonne question : **chaque enfant éprouvant une difficulté importante reçoit-il un service rapide et suffisant pouvant lui permettre de progresser dans ses apprentissages selon son plein potentiel ?**

**Malheureusement, la réponse est non.** Il est impératif, tout d'abord, de s'assurer que les élèves HDAA soient dépistés de façon précoce et soutenus, dès le préscolaire et tout au long de leur parcours scolaire. En l'absence de conditions d'apprentissage adéquates, toute spéculation sur des modalités de calcul pour le financement restera un exercice cosmétique.

Enfin, il faut assurer des balises et des limites à l'intégration des élèves HDAA dans la classe ordinaire, garantir l'évaluation des besoins et des capacités de l'élève prévue à la loi, et définir la notion de contrainte excessive.

La FSE-CSQ demeure préoccupée par le détachement dont a fait preuve le gouvernement au cours des dernières années, en effectuant des compressions dans un domaine aussi capital que celui des services aux élèves en difficulté.

## LA COMPOSITION DE LA CLASSE

Il ne fait aucun doute que la composition de la classe doit être au cœur des réflexions sur la réussite éducative.

**Dans le contexte actuel de quasi-marché scolaire, l'école publique est victime d'un double discours : les avantages tant vantés de l'inclusion et de la diversité valent pour intégrer des élèves vulnérables dans la classe ordinaire, mais pas pour y conserver les plus favorisés.**

En plus de la concurrence du privé, le réseau public doit maintenant composer avec la multiplication des projets particuliers, souvent sélectifs, deux facteurs qui mènent à la division socioéconomique des élèves. Comme le démontre le Conseil supérieur de l'éducation (2016)<sup>1</sup>, séparer les élèves plus favorisés des plus vulnérables a pour effet de déséquilibrer les écoles et les classes, ce qui nuit en fait à la performance du système québécois dans son ensemble, qui est devenu le plus inéquitable, de loin, au Canada. Ainsi dépouillée de ses meilleurs éléments, la classe ordinaire devient un environnement moins favorable à la réussite pour les élèves qui y demeurent.

D'ailleurs, la littérature scientifique démontre que les écarts au chapitre de la diplomation et des résultats aux examens entre les systèmes privé et public « sont systématiquement imputables à deux facteurs : les élèves [du privé] étaient plus susceptibles d'avoir des caractéristiques socioéconomiques positivement associées au succès scolaire et d'avoir des pairs dont les parents avaient fait des études universitaires » (Frenette et Chan, 2015 : 7)<sup>2</sup>.

Dans ce contexte très préoccupant, **il est urgent de mettre en œuvre les mesures qui permettront de rééquilibrer les groupes et les écoles**, et de remettre l'accent sur l'essentiel. Il faut notamment abolir le financement public de l'école privée et baliser les projets particuliers pour assurer la mixité et l'équité.

1. CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2016). *Mémoire du Conseil supérieur de l'éducation dans le cadre de la consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, [En ligne] (janvier), 19 p. [cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0489.pdf].

2. FRENETTE, Marc, et Ping Ching Winnie CHAN (2015). *D'où proviennent les différences entre les résultats scolaires des élèves des écoles secondaires publiques et ceux des élèves des écoles secondaires privées ? Études analytiques – Documents de recherche n° 367*, [En ligne], Statistique Canada, 27 p. [statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2015367-fra.pdf].





## L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

L'autonomie professionnelle du personnel enseignant soulève également des enjeux concrets pour le fonctionnement de l'école et la réussite éducative.

**Pour la FSE-CSQ, les enseignantes et enseignants sont les experts de la pédagogie appliquée.** Ils sont des spécialistes de l'apprentissage, des programmes, de l'évaluation, des besoins des élèves et de la gestion de classe. Cette expertise doit être reconnue et valorisée, et les enseignantes et enseignants doivent être des acteurs clés dans la prise de toutes les décisions qui concernent l'enseignement ou l'organisation de l'école.

Or, depuis plusieurs années, on constate que cette implication, prévue à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), est de plus en plus réduite à un rôle consultatif. Il est primordial de réaffirmer clairement l'expertise et le pouvoir du personnel enseignant, y compris sur son développement professionnel.

## LA COMPLEXIFICATION DE LA TÂCHE ET LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

La complexification de la tâche des enseignantes et enseignants entraîne d'importantes répercussions sur les conditions d'apprentissage des élèves, puisqu'elle limite le temps disponible pour chacun d'eux.

Cet alourdissement est provoqué par de nombreux facteurs, à commencer par l'intégration à tout prix des élèves en difficulté dans la classe ordinaire. Pour être exécutées avec professionnalisme, les nombreuses tâches qui en découlent (différenciation pédagogique complexe, comités, plans d'intervention, etc.) nécessitent beaucoup de temps. Dans ce contexte, l'enseignement devient parfois une dimension parmi plusieurs, au milieu de nombreuses tâches connexes à réaliser en dehors du temps de classe et ne contribuant pas directement à l'enseignement lui-même.

Au même moment, la gestion axée sur les résultats (et certaines dérives qui y sont associées) soutire beaucoup d'énergie au personnel enseignant, en plus de faire reposer sur ses épaules une énorme pression.

**Pour la FSE-CSQ, il est essentiel de permettre aux enseignantes et enseignants de se consacrer de façon prépondérante à leur fonction première, qui englobe la préparation, l'enseignement, l'évaluation et le suivi des élèves.** L'énergie, le temps et les ressources doivent réellement être orientés vers la réussite éducative.

## LE CURRICULUM DE BASE

Dans la foulée de la réforme du curriculum, le Québec a adopté le principe de recentrer l'école sur l'essentiel. Pourtant, les encadrements actuels permettent à certains établissements de s'éloigner du curriculum de manière parfois excessive. Par exemple, pour permettre la mise en place de projets particuliers, le temps alloué à l'enseignement des matières de base est parfois excessivement coupé, voire jusqu'à 50%. Le personnel enseignant ne dispose alors plus du temps nécessaire pour enseigner les contenus obligatoires, et les élèves les plus vulnérables peinent particulièrement à suivre le rythme.

**Dans ce contexte où le temps d'enseignement est de plus en plus restreint, on ajoute sans cesse de nouveaux apprentissages** (orientation scolaire, éducation sexuelle, économie, etc.). Malheureusement, la grille-matières n'est pas élastique. Pour favoriser la réussite, **la FSE-CSQ estime qu'il est nécessaire de prescrire un temps minimum pour les matières obligatoires dans le régime pédagogique.**

## LA MATERNELLE 4 ANS

Afin d'accroître l'égalité des chances et la réussite scolaire, nous sommes en accord avec la poursuite du déploiement de la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (TPMD). Nous croyons que ce service est une réponse pertinente aux besoins de ces enfants qui, pour de multiples raisons, n'ont pas tous accès à un service éducatif afin de soutenir leur développement et leurs apprentissages. Ce déploiement doit être complémentaire à la consolidation des services publics existants à la petite enfance.

**Selon la FSE-CSQ, pour que la maternelle 4 ans TPMD puisse atteindre ses objectifs, certains facteurs de qualité doivent être au rendez-vous, notamment au chapitre des services d'aide, du nombre d'élèves par groupe, et de l'environnement physique et matériel.** Il est aussi essentiel que les enfants de 4 ans ne soient pas scolarisés dans une classe multiâge, et que le régime pédagogique soit modifié afin d'assurer à tous les élèves de 4 et 5 ans une entrée progressive d'un minimum de cinq journées.



## LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (FGA)

La FGA fait partie des grands absents dans les réflexions mises au jeu par cette consultation. Pourtant, même s'il est reconnu qu'elle permet la diplomation tardive d'un grand nombre d'élèves, les conditions d'enseignement et d'apprentissage qui la caractérisent nuisent concrètement à la réussite scolaire.

La grande majorité des élèves inscrits à la FGA éprouvent des difficultés, et la plupart des jeunes qui s'y trouvent ont été reconnus handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au secteur des jeunes. Pourtant, une fois à la FGA, ces élèves ne reçoivent pas les services complémentaires requis. De surcroît, les ratios maître-élèves sont souvent élevés, puisqu'il n'existe pas de règles de formation de groupes à la FGA, contrairement aux autres secteurs.

**Pour la FSE-CSQ, il est primordial de donner à la FGA la capacité de répondre adéquatement aux besoins des élèves, principalement en révisant son mode de financement, en assurant le même niveau de services aux élèves en difficulté qu'au secteur des jeunes et en instaurant des règles de formation de groupe.**

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FP)

**La FP est un secteur d'enseignement important, qui pourrait être l'un des fers de lance de notre réseau d'éducation. Il importe cependant d'en accroître durablement l'attrait et l'accessibilité, et de maintenir sa capacité à répondre aux besoins des élèves.** Pour ce faire, la FSE-CSQ croit qu'il est important de préserver ou de rehausser les conditions d'admission en FP, d'y offrir les services adéquats pour tous les élèves et d'y améliorer l'offre de formation à temps partiel.

Enfin, il est essentiel de s'assurer que des embûches mineures (nombre d'inscriptions à un programme, manque de locaux et d'espace, etc.) n'empêchent pas les élèves québécois d'avoir accès à la formation de leur choix.

